DU Etudes Judiciaires (CRFPA)

Diplôme DU
Domaine d'étude Droit, Economie, Gestion
Mention Etudes Judiciaires (CRFPA)

L'institut d'Etudes Judiciaires de Saint-Etienne offre aux étudiants qui se destinent à certains métiers de la justice (en particulier la profession d'avocat) une préparation indispensable assurée par une équipe d'universitaires et de praticiens.
Depuis l'année universitaire 2012-2013, l'I.E.J de Saint-Etienne offre la préparation complète suivante :
Une préparation à l'examen d'entrée au C.R.F.P.A (Centre régional de formation professionnelle des avocats) ou EDARA (Ecole des avocats pour la Région Rhône-Alpes) pour les étudiants qui souhaitent devenir avocat.
Cette préparation est reconduite pour l'année 2017-2018. Une réforme de l'examen est entrée en vigueur en 2017. Les textes officiels ont été publiés au Journal officiel le 18 octobre 2016 (Décret du 17 octobre modifiant les conditions d'accès aux CRFPA et Arrêté du même jour fiant le programme et les modalités de l'examen d'accès au CRFPA).
Cette réforme vise à promouvoir un examen avec des épreuves écrites d'admissibilité à sujets « nationaux », qui se déroulent aux mêmes dates, au sein de 46 IEJ qui demeurent centres de préparation et d'examen. Les sujets des épreuves d'admissibilité sont élaborés par une Commission nationale composée d'universitaires et d'avocats. Une grille de correction unique est transmise aux centres d'examen. Les épreuves d'admission réduites à l'épreuve de langue et au GRAND ORAL, restent assurées localement.
En ce qui concerne la préparation au concours d'entrée à l'E.N.M (Ecole nationale de la magistrature) pour les étudiants qui souhaitent devenir magistrat, L'IEJ de Saint-Etienne continue aussi d'offrir aux étudiants désirant échelonner la préparation à ce concours sur deux années, de suivre lors de la première année, certains modules proposés communs avec la préparation au CRFPA ou au CPCA (Centre de Préparation aux concours administratifs) tels la préparation à la note de synthèse ou les enseignements de culture générale mais aussi les modules préparant aux cas pratiques de procédure civile ou pénale, de droit civil ou de droit pénal.
Les étudiants qui suivent la formation complète CRFPA (assiduité et réussite aux galops d'essai et à l'examen du mois de juin) obtiendront un Diplôme d'Université d'Etudes Judiciaires.

Pour qui ?

Conditions d'admission

Inscriptions à l'examen d'entrée au CRFPA (en attente du nouveau Décret)
En plus de l'inscription à la préparation de l'IEJ, l'inscription à l'examen d'entrée au Centre Régional de Formation Professionnelle d'Avocats est obligatoire.
Elle doit être prise, auprès du service scolarité de la Faculté, avant le 31 décembre de l'année précédant l'examen, sous réserve de l'obtention au cours de l'année universitaire, s'il n'a été obtenu antérieurement, de la maîtrise en droit ou d'un diplôme intermédiaire de maîtrise, d'un master en droit ou en sciences juridiques, ou d'un titre ou diplôme reconnu comme équivalent pour l'accès à la profession d'avocat.
Cette inscription coûte 70 €.
Nul ne peut être inscrit auprès de plusieurs universités et nul ne peut passer plus de trois fois les épreuves de l'examen d'entrée.
Le dossier devra être téléchargé sur le site de la Faculté (IEJ) au cours du mois de novembre.
Une information sera donnée à tous les étudiants sur le site de la faculté de droit.

Programme

Chaque matière inscrite à l'examen préparé fait l'objet d'un enseignement spécifique. Des cours magistraux sont offerts aux étudiants inscrits à l'I.E.J. (notamment un cours de 50 heures de culture générale plus particulièrement dénommée "Grands problèmes politiques contemporains", communs avec le CPCA) mais l'essentiel des enseignements proposés a pour objectif d'offrir une méthodologie adaptée à chaque épreuve de l'examen (cas pratiques essentiellement) L'accent est tout particulièrement mis aussi sur les matières qui ne correspondent pas à des enseignements dispensés dans les premiers cycles des facultés de droit (note de synthèse, grand oral en particulier) pour l'examen CRFPA. Les étudiants de l'I.E.J. peuvent par ailleurs, s'ils le souhaitent, suivre l'ensemble des cours dispensés par la faculté de droit puisqu'ils sont aussi inscrits à l'Université Jean Monnet de Saint-Etienne. Pour assurer dans de bonnes conditions la préparation aux différentes épreuves de l'examen préparé, des galops d'essai ont lieu, dans les différentes matières d'écrit donc d'admissibilité et pour le grand oral (dernière épreuve d'admission) Tout au long de l'année, en plus des cours assurés dans le cadre de la préparation, sont également organisées des conférences débats sur des thèmes d'actualité.

Modules proposés en vue d'une inscription à la carte L'inscription "à la carte" permet à l'étudiant de choisir, en fonction de ses propres besoins un ou deux modules d'enseignements (voir programme complet page 23). Certains modules comprennent plusieurs cours. Pour chaque module, quatre galops d'essai sont organisés dans l'année dans les conditions du concours ou de l'examen préparé. Toute inscription à l'un des modules suivants donne aussi la possibilité de suivre les cours magistraux proposés par l'I.E.J.

CRFPA - MODULE 1 :
Entraînement à la note de synthèse
Conférences de méthode

CRFPA - MODULE 2 :
Entraînement aux épreuves écrites du CRFPA
Le choix de certaines matières est laissé à la discrétion des candidats s'inscrivant à l'examen du CRFPA.
Il appartient donc aux étudiants de sélectionner les épreuves qu'ils souhaitent préparer pour suivre les enseignements adaptés.
Droit des obligations (obligatoire)
Et, au choix parmi les 6 domaines suivants :
Droit civil
Droit des affaires
Droit social
Droit pénal
Droit administratif
Droit international et européen
Et, au choix, 1 matière de procédure, en correspondance avec le droit substantiel choisi :
Procédure civile
Procédure pénale
Procédure administrative contentieuse

CRFPA - MODULE 3 :
Entraînement au grand oral de l'examen d'entrée au C.R.F.P.A.
Droits et libertés fondamentaux Apprentissage et approfondissement des techniques d'expression orale

Coût de l'inscription

€

Détail coût d'inscription

> inscription principale pour un étudiant non boursier : 442 €
> inscription principale ou secondaire pour un étudiant boursier : 180 €
> inscription secondaire : 360 €

Modules IEJ

> 1 module :
Inscription Principale : 322,00 €
Inscription Secondaire : 60 €
> 2 modules :
Inscription Principale : 382 €
Inscription Secondaire : 120 €